

Message de la mairesse

Ça commence à sentir le déconfinement, tranquillement la santé publique permet de plus en plus à des entreprises de recommencer leurs activités, aux sports et aux activités de reprendre. C'est pourquoi depuis le 8 juin, l'hôtel de ville est rouvert avec tous les employés en poste, nous demandons de bien suivre les consignes émises par la santé publique. Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec les employés que vous devez rencontrer afin de permettre à tous d'avoir la possibilité de se protéger et de vous protéger. Je souhaite que nous puissions avoir un bel été rempli de beaux moments avec ceux qu'on aime.

Le garage municipal ainsi que la caserne sont terminés, nous espérons faire une porte ouverte au début de l'automne afin que vous puissiez venir les visiter. Nous avons obtenu une subvention de 1 425 526,18 \$ du gouvernement provincial pour la réfection du chemin de la Rivière et du chemin Boucher. Les travaux devraient débuter bientôt.

Je tiens à vous remercier pour la très grande participation à la journée environnement, nous avons fait une cueillette record. La municipalité a aménagé au nouveau garage municipal un point de dépôt accessible à tous les jours. Vous pouvez y déposer : huiles usées, peintures, batteries et piles de toutes sortes, vos *serpuariens*, vêtements usagés et barquettes de styromousse. Depuis le début de l'année 2020 nous avons diminué de 17% notre tonnage à l'enfouissement, BRAVO ne lâchez pas, prendre quelques secondes avant de choisir le bon bac peut être rentable.

Dans le journal d'avril, je vous ai fait un résumé des négociations de la convention collective à la suite du questionnement de plusieurs citoyens. C'est pourquoi, après la journée de grève faite par les syndiqués de la municipalité le 16 juin, je me suis fait demander où en étaient rendues les négociations avec le syndicat. Nous avons déposé une offre finale au syndicat le 15 juin qui comprenait notamment les points suivants : la création d'un poste de directrice générale adjointe comptabilité et la nomination d'une salariée déjà à l'emploi de la municipalité pour combler ce poste, la création d'un poste de directeur urbanisme et environnement et la nomination d'un salarié déjà à l'emploi de la municipalité pour combler ce poste, l'intégration dans la convention collective d'un poste de chef d'équipe, une augmentation de 1,40 \$/h pour le titre d'emploi de journalier aux bâtiments, l'ajout d'un poste de journalier opérateur équipement lourd, l'abolition du poste à temps partiel d'inspecteur en bâtiment, en plus d'une augmentation de 2,25% ou l'IPC, le plus élevé des deux, jusqu'à un maximum de 2,75%. Le syndicat a rejeté cette offre patronale. Il maintient la demande d'une augmentation de 1,73 \$/h pour tous les salariés pour la première année (représentant entre 6 et 13% d'augmentation selon le titre d'emploi), d'une augmentation d'un minimum de 2,5%/ année pour les quatre années subséquentes et il refuse la nomination de deux des salariés aux postes de directions. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été.

Nathalie Bresse, mairesse